

« Le rôle de l'enseignant et sa gestion dans la classe de troisième année moyenne »

Khelladi Sid Ahmed
khelladi11@yahoo.fr
Université Ahmed Draia. Adrar
Hattab Mohammed
hattabmohammed@yahoo.fr
Université Ahmed Draia. Adrar

Résumé :

Le but de cet article vise essentiellement la mise en relief du rôle primordial que peut jouer un enseignant dans le processus enseignement/ apprentissage de FLE. Il se veut une réflexion d'une expérience qu'on a pu en faire en tant qu'enseignants de français langue étrangère. Ce travail reflète non seulement un constat réalisé au sein d'une classe de FLE, mais également un résumé de nos recherches en didactique du français langue étrangère. L'objectif majeur de cette recherche est de remettre en question les différents codes (langues) auxquels recourt l'enseignant du FLE pour mettre en place une certaine complicité linguistique avec ses élèves surtout quand il s'agit des signes intraduisibles.

ملخص:

يهدف هذا المقال إلى تسليط الضوء على الدور الجوهرية الذي يمكن أن يلعبه المعلم في عملية تعليم و تعلم اللغة الأجنبية الفرنسية. كما يعد هذا المقال انعكاسا للتجربة التي خضناها كمعلمين للغة الأجنبية الفرنسية. و لا يعكس هذا العمل المعاينة التي تم إجراؤها في قسم اللغة الأجنبية الفرنسية فقط، بل يبين أيضا ملخصا لبحوثنا في مجال تعليمية هذه اللغة.

و يتمثل الهدف الرئيسي لهذا البحث في إعادة النظر في مختلف اللغات التي يستخدمها معلم اللغة الفرنسية بغية التواصل مع تلامذته، خاصة عندما يتعلق الأمر بالرموز الغير قابلة للترجمة.

Introduction

Dès le début des années deux-mille, et comme dans la plupart des autres pays du monde, l'Algérie a entrepris une série de réformes au niveau du secteur de l'éducation. Les trois cycles (primaire, moyen et secondaire) ont été, de différentes manières, touchés. En effet, ce projet vise principalement l'amélioration des programmes, des méthodes d'enseignement et des stratégies d'apprentissage.

Dans notre article, nous essaierons d'abord de focaliser notre attention sur les divers cas d'abandon et/ou de substitution du lexique de la langue française lors de l'enseignement du cours de langue dans une classe de troisième année moyenne au profit, souvent, et exclusivement de la langue maternelle de l'apprenant (qui est dans notre cas l'arabe dialectal). Nous exposerons ensuite les difficultés auxquelles l'enseignant est confronté lors de la transmission du savoir à ses apprenants. Car il a été constaté que ce dernier se trouve, souvent, devant la nécessité d'émailler ses explications de quelques termes appartenant à la langue maternelle des apprenants, et ce, pour mettre en place une certaine « complicité linguistique » avec ses élèves.

De plus, ce qui complique la tâche, aussi bien de l'enseignant que de l'apprenant, est la réalité sociolinguistique algérienne marquée par le conflit dû à la coprésence /coexistence de langues ; maternelle, officielle et étrangère.

Nous effectuerons des enregistrements en situation afin de saisir le moment précis où l'enseignant est contraint de recourir à la langue maternelle des apprenants dans le dessein de dynamiser le transfert des connaissances.

C'est pourquoi nous tenterons, en procédant à des enregistrements au sein de la classe, de décrire à quel moment intervient l'usage de ce lexique alterné puisque l'enseignant s'efforce de réadapter cette langue à des besoins didactiques sous la forme d'un savoir qui soit enseignable, apprenable et évaluable au sein d'une institution scolaire.

1. Distinction entre langue maternelle, étrangère et seconde

2.1 La langue maternelle

La langue maternelle, appelée aussi langue native, se définit comme la langue qui matérialise la pensée de l'individu dès l'enfance. Elle est considérée comme la première langue acquise, spontanément, dans son milieu familial. Autrement dit, Il s'agit de la première langue parlée au sujet au sein de son premier environnement (maison) comme le souligne Jean Pierre CUQ : « *la première langue qui s'impose à chacun est couramment appelée langue maternelle.* »¹

Cette définition semble avoir un lien avec celle de Jacqueline Picoche et Christiane Marchello-Nizia : « *la première langue qu'apprend un enfant est sa langue maternelle et tout autre, apprise par la suite, est une langue seconde* »²

Pour la caractériser rapidement on dira que c'est la langue apprise en premier et celle de la construction des représentations du monde. De ce point de vue, on peut avoir plusieurs langues maternelles même si on a qu'une maman. La langue maternelle n'est du reste pas forcément celle de la mère : elle peut aussi être la langue du père, ou celle qui pratiquée dans l'environnement social de l'enfant, et qui ne sera pas la langue maternelle du père ni de la mère.

Le terme langue maternelle peut être remis en question dans certaines situations. Elle a une grande importance pour l'individu car elle va lui imposer un ensemble de représentations liées à son système phonologique, syntaxique.

2.2 Quelques caractéristiques

Dans une langue maternelle, les mots sont des signes familiers; le discours se construit sans qu'on y prenne garde, sans effort et sans control. C'est une illusion reposant sur le fait que les mécanismes de production ont été mémorisés : que des routines communicatives conversationnelles.

¹CUQ.J.P 1991. Le français langue seconde. Paris : Hachette.

²JACQUELINE PICOCHÉ, CHRISTIANE, MARCHELLO-NIZIA. 2000 (5e éd. rev. et cor 2000). Histoire de la langue française. Paris : Nathan.

Elle est difficile à analyser parce qu'on baigne dans sa langue, parce que l'âge auquel on l'a analysée est loin de nous car l'activité d'analyse qui est à la base de tout apprentissage, appelée activité épi linguistique largement non consciente se fait dans la petite enfance.

2.3 La langue seconde

La langue seconde dans sa notion la plus répandue est souvent employée pour désigner une langue apprise dans un second temps. Car l'usage d'une langue seconde implique l'existence d'au moins une première langue appelée langue maternelle. Elle est souvent confondue avec la langue étrangère.

Paul Bogaards (1988) distingue toutefois ces deux dénominations à partir des conditions d'apprentissage il choisit le terme de langue seconde quand l'apprenant est en contact avec des locuteurs natifs de la variété linguistique à apprendre et celui de langue étrangère quand il n'y a pas ce type de contact, selon lui :

« On parle de langue seconde quand l'apprentissage se fait au contact des locuteurs natifs de la langue à apprendre, et de langue étrangère quand ce genre de contact manque... il y'a donc une distinction faite à partir des conditions d'apprentissage et ou le nombre de langues apprises n'intervient aucunement »¹

2.4 La langue étrangère

On la définira par contraste comme étant une langue non première, comme une langue apprise ensuite. Elle n'est pas première dans l'ordre des apprentissages ; on l'apprend toujours par rapport, par référence à la précédente. Son apprentissage impose au sujet de changer un peu sa vision du monde car la langue étrangère impose une autre culture.

La représentation de la notion de langue étrangère est plus manifeste dans le domaine de l'apprentissage et de la scolarisation. Elle est souvent enseignée dans un contexte scolaire comme langue étrangère distinguée de la langue maternelle. Elle se construit donc par opposition à la langue maternelle. Selon le dictionnaire de didactique des langues :

¹ BOGAARD Paul, 1988. Aptitude et affectivité dans l'apprentissage des langues étrangères, Paris, Hatier « LAL » 188 pages

« ...la distinction entre langue maternelle et langue étrangère, est indispensable pour évoquer les procédures spécifiques d'apprentissage, a fini par s'imposer. On admet maintenant que l'apprentissage en milieu scolaire de toute langue non maternelle est « étrangère », quel que soit le statut officiel de cette langue dans la communauté où vit l'élève. »¹

Jean pierre CUQ, quant à lui, préfère utiliser « langue étrangère » pour nommer la deuxième langue apprise et distingue parmi lesquelles celles qui ont des propriétés qui leur permettent d'être appelées « langue seconde », car elles sont liées et dépendent de la de la stratégie de chaque pays « *Toute langue non première est une langue étrangère. Parmi les langues étrangères, certaines ont des propriétés qui les font appeler langue seconde* »²

2.5 Pour un Algérien

- Sa langue maternelle est l'arabe dialectal/ le berbère pour un berbérophone.
- Sa langue nationale est l'arabe standard.
- Sa langue étrangère est le français.

3. Les trois fonctions qu'occupe un enseignant dans une pratique de classe

L'enseignement des langues étrangères est une activité qui exige un effort soutenu de la part de l'enseignant afin qu'il transmette un savoir au sein de la classe qui ne relève pas de la culture locale des apprenants. C'est pourquoi l'enseignant est appelé à maîtriser la dynamique de la leçon. Puisque dans une pratique de classe, l'enseignant occupe trois fonctions décrites par L. Dabène³

- Informateur : l'enseignant est censé d'abord maîtriser la langue qu'il enseigne, il doit participer au processus de transmission du savoir et d'information. Dans le cadre de l'enseignement du FLE cette fonction l'oblige à s'exprimer uniquement en français.

¹ GALISSON.R et COSTE.D 1976. Le dictionnaire de didactique des langues.Paris: Hachette.

² CUQ.J.P 1991. Le français langue seconde. Paris : Hachette

³. DABENE L. 1984. Pour une taxonomie des opérations métacommunicatives en classe de langue étrangère. In : Etude de linguistique appliquée n°55, pp. 39-46

- **Animateur** : afin de mieux remplir cette fonction, l'enseignant est appelé à gérer et à organiser les différentes activités didactiques. Il attribue les tours de parole à ses apprenants, corrige les erreurs, parle à haute voix, gesticule, se déplace à l'intérieur même de la classe, etc. C'est le moment le plus important où les apprenants s'imprègnent de la langue utilisée par l'enseignant.
- **Évaluateur** : c'est à lui d'évaluer les productions orales et écrites de ses apprenants. Il est appelé à s'exprimer uniquement en français. La performance de ces fonctions se construit largement dans les interactions, au sein de la classe.

3. Cadre pratique

3.1 Présentation du corpus

Le corpus auquel nous ferons référence s'appuie principalement sur un enregistrement, à l'aide d'un dictaphone, recueilli au sein de la classe de troisième année moyenne au collège 22 septembre 1956 situé dans la ville de Tighennif (wilaya de Mascara). Notre choix s'est porté sur une enseignante qui est à sa huitième année dans le dessein de profiter de son expérience.

L'enregistrement se circonscrit autour des propos de l'enseignante pour mettre en évidence son discours pédagogique durant la présentation du cours. La séance enregistrée a duré environ 40 minutes. Pendant la réalisation de cet enregistrement, nous avons tenté de préserver le climat habituel de la classe dans lequel se déroulent les cours.

6. Analyse du corpus

La séance est programmée à 09h00 à la salle 05, après une séance de mathématique, notre enregistrement a coïncidé avec l'activité de compréhension de l'écrit. Celle-ci portait sur un fait divers. Pour effectuer l'analyse des interactions, nous avons opté pour l'approche orrecchionienne selon laquelle les interactions en classe de langue se

réalisent en trois moments : l'ouverture, le corps de l'interaction et la clôture.¹

6.1 L'ouverture

L'enseignante

Bonjour

Silence s'il vous plait

Ouvrez vos livres à la page 39.

Est-ce que tout le monde a ramené son livre /hein.

Les élèves (ensemble) oui

Un élève dans la deuxième rangée, non.

L'enseignante

Eh, toi ou est ton livre ? [ouine rah ktabak.] Traduction de « ou est en ton livre » en arabe dialectal

L'élève (son nom c'est Djaafri)

A la maison. [Nassitah] Traduction [je l'ai oublié] (basse voix)

L'enseignante

Ce n'est pas grave suivez ensemble... suis avec ton camarade.

Suivez s'il vous plait (À haute voix).

L'enseignante

Aujourd'hui on va voir un autre support.

Observez bien le texte

Bradii (le nom de l'élève) silence, eh, je veux le silence absolu (à haute voix).

L'enseignante

De quoi s'agit-il ?

L'élève ; c'est fait divers

L'enseignante

Très bien. (à haute voix)..... Répète (elle demande à trois autres élèves de répéter la même réponse)oui bien ... Comme nous l'avons déjà signalé dans les séances précédentes un fait divers est le récit d'une histoire vraie publiée dans la presse .il relate un évènement exceptionnel grave comme l'accident ok , quoi d'autre un méfait ou délit(vol trafic) ou un évènement insolite (étrange).Il renseigne sur la société dans laquelle il se produit.....Est-ce que c'est clair ? C'est une définition déjà vue.

¹KERBRAT-ORRECCHIONI, C. 1990. Les interactions verbales, Tome 1. Paris : A. Collin

6.1.1 Analyse

Pendant cette première partie du cours (ouverture) nous remarquons que l'enseignante n'a pas commencé directement son cours elle salue d'abord les élèves et fait ensuite appelle à l'ordre avant d'établir un lien entre le contenu de cette séance et les notions précédentes. Elle a procédé à l'explication du contenu de la séance en français, par exemple dans cette séance un rappel de la définition d'un fait divers a été fait. Il s'agit là de la fonction d'informateur (informatrice), c'est la seule fonction qui lui permet de s'exprimer exclusivement en français. Elle a pris en considération la situation particulière de sa classe, car le début d'une interaction verbale vise principalement la transmission d'une information et surtout de la faire comprendre, car si l'on fait un enregistrement d'une conversation binaire on aura du mal à reconnaître qui parle de quoi, le discours des uns et des autres s'entremêle. C'est la raison pour laquelle nous préférons parler d'interaction verbale.

6.2 Le corps de l'interaction

L'enseignante

Oui, hamdadou lis à haute voix Traduction en arabe standard et en arabe dialectal [rfa3 soutak][zagi ok.]

L'enseignante

Qu'est ce qu'un braquage ?

Les élèves ensembles

Tout le monde lève son doigt (madame madame).

L'enseignante ... oui Sara

Oui c'est ...une attaque

L'enseignante c'est une attaque armée. [Hjoum mossalah.]

Traduction de la phrase en arabe standard [khyana besselah.]

Traduction de la phrase en arabe dialectal. *Vous avez compris.*

L'enseignante

Demande aux élèves oui répète [3awad toi] Traduction en arabe dialectal uniquement du verbe répéter

L'enseignante

D'où est extrait ce texte ? Levez le doigt sans madame je vois tout le monde

(Tout le monde lève son doigt)

L'enseignante

Oui Bendounane. C'est le nom d'un élève

L'élève

Le texte est tiré du journal liberté.

L'enseignante

Très bien, répète (elle désigne un élève assis de son côté gauche)

L'enseignante

Vous connaissez le journal liberté.

Un élève au milieu [*wah oui, boya yekrah, mon père lis ce journal ta3 français*] Traduction [oui, mon père lis ce journal, c'est un journal francophone] un journal francophone.]

L'enseignante

oui [kamal] Traduction [continue] c'est un journal francophone

..[djarida firnassia] Traduction de la phrase en arabe standard [bel franssaouia] Traduction de la phrase en arabe dialectal.

L'enseignante tente de reformuler

Ce journal est francophone,

Il est écrit en français,

On le lit en français,

L'enseignante

Comment est-il présenté ? Et pourquoi ?

Un élève au milieu de la classe en arabe dialectal, [*hadi bayna*]

Traduction [c'est clair]

L'enseignante

chouut oui amel (elle demande le silence et cite le prénom d'une élève)

L'élève son prénom (amine)

Un article comme colonne.

L'enseignante

Doucement, donnez une phrase simple

Il est présenté sous forme de colonnes ? Parce que c'est un article de journal.

Répète

L'élève

Il est présenté sous forme de colonnes ? Parce que c'est un article de journal

Elle demande à un autre de répéter.

6.2.1 Analyse

C'est la partie la plus longue et la plus importante du cours dans la mesure où cette langue étrangère est utilisée par l'enseignante et les élèves. Elle tente d'enrichir le contenu de son cours par le biais d'une lecture magistrale. La dernière lecture était consacrée à l'explication

des mots difficiles. Pendant l'explication elle pose des questions qui entraînent une réponse monosyllabique, ou parfois sous forme de phrase, et ce, pour inciter les apprenants à parler et les mettre en contact avec la langue française.

Afin d'animer son cours, nous remarquons que l'enseignante renforce parfois ses explications avec les gestes, reformule, demande aux élèves de répéter l'explication plusieurs fois et se déplace entre les rangées de la classe. Elle remplit la fonction d'animatrice.

L'enseignante alterne entre les deux langues ; l'arabe classique et l'arabe dialectal surtout quand il s'agit d'une explication des mots difficiles, pour répéter et confirmer une information et parfois pour motiver les apprenants à participer en classe. Nous avons remarqué que souvent la première explication est faite en français, la deuxième en arabe standard tandis que la troisième en arabe dialectale afin de valider l'information.

La plupart des élèves de cette classe ne sont pas du tout passifs, ils ne font pas qu'écouter l'enseignante, car après l'explication de cette dernière ils produisent des gestes qui permettent à l'enseignante de se rendre compte qu'ils ont bien saisi la notion expliquée hormis quelques élèves qui n'étaient pas motivés.

6.3 La clôture

L'enseignante

Fermez vos livres et suivez avec moi

Les élèves ensemble

Ok, d'accord

6.3.1 Analyse

L'enseignante a attiré l'attention de l'ensemble des apprenants en insistant d'une part sur l'identification d'un type précis d'un fait divers, d'autre part de faire reconnaître un fait divers et le distinguer des autres types. Arrivant à ce dernier stade l'enseignante s'efforce de traiter les erreurs de ses apprenants constatées pendant le cours.

7. Conclusion

Pour conclure on peut dire que l'enseignement du français langue étrangère en Algérie doit prendre en considération la réalité sociolinguistique algérienne, car cette dernière est composée de nombreux locuteurs qui utilisent différentes variétés de langue pour

communiquer dans un milieu plurilingue. Dans de telles conditions, l'enseignant est appelé à choisir des stratégies d'enseignement plus adéquates qui lui permettent de se rendre compte s'il est compris ou non en classe puisqu'il joue le rôle de facilitateur d'un processus qui vise à apprendre une langue étrangère en l'adaptant à ce que l'on veut en faire. Il s'efforce de faire apprendre correctement cette langue vivante et de la distinguer de l'arabe classique et dialectal.

Cependant, la présente recherche a fait remarquer que lors de l'enseignement du FLE, notamment au cycle moyen, l'enseignant se trouve parfois face à une situation qui le fait dévier de son chemin où il sera contraint de recourir à la langue maternelle des apprenant afin de rendre son message plus clair et plus intelligible.

Bibliographie

CUQ.J.P 1991. Le français langue seconde. Paris : Hachette.

DABENE L. 1984. Pour une taxonomie des opérations métacommunicatives en classe de langue étrangère. In : Etude de linguistique appliquée n°55, pp. 39-46.

GALISSON.R et COSTE.D 1976. Le dictionnaire de didactique des langues .Paris : Hachette.

KERBRAT-ORRECCHIONI, C. 1990. Les interactions verbales, Tome 1. Paris : A. Collin.

JACQUELINE PICOCHÉ, CHRISTIANE, MARCHELLO-NIZIA. 2000 (5e éd. rev. et cor 2000). Histoire de la langue française. Paris : Nathan.